

**CRÉER SON ENTREPRISE
EN MAÎTRISANT LES OBLIGATIONS
JURIDIQUES ESSENTIELLES**



**L'AGENCE
DES FORMALITÉS**

Pourquoi choisir cette formation ?

Cette formation vous permet d'acquérir les fondamentaux indispensables pour créer votre entreprise en maîtrisant les obligations juridiques et administratives essentielles.

Vous apprendrez à sécuriser votre projet, éviter les erreurs fréquentes et comprendre les étapes clés de la création d'entreprise.

Objectifs de la formation

- Identifier la forme juridique adaptée
- Distinguer les régimes fiscaux et sociaux
- Identifier les formalités obligatoires
- Lister les obligations post-crédation



Points forts de la formation

La formation communique l'ensemble des clés nécessaires à la création d'une entreprise individuelle, avec un support PDF de la check-list du créateur.

Le suivi de la formation peut prendre la forme d'un accompagnement sur l'ensemble des démarches de la création, et/ou des modifications administratives.

Cet accompagnement fera l'objet d'un chiffrage en sus de la formation initiale.

Moyens pédagogiques

Apport théorique

Études de cas, et cas pratiques

Mise en situation selon besoin du stagiaire

Pré-requis

- Aucun prérequis.
- Disposer d'une connexion internet et savoir naviguer sur le web.

Pour qui ?

Cette formation s'adresse aux porteurs de projet de création d'entreprise souhaitant sécuriser leurs choix juridiques et administratifs.

Accessibilité

En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître l'accessibilité à la formation en fonction de nos partenaires handicaps (MDPH 66 et Cap Emploi 66, etc ...)

Référent : Delphine PERONNET.

Un parcours simple, clair et opérationnel

Avant la formation

- Prise de contact
- Questionnaire d'analyse du besoin
- Questionnaire de positionnement envoyé par email
- Individualisation du parcours selon votre situation, selon le test de positionnement réalisé

Délais d'accès

- Si financement sur fonds propres : 8 jours
- Si financement par opco ou autres financeurs : minimum 2 semaines

Pendant la formation

- Apports théoriques
- Études de cas
- Cas pratiques
- Mise en situation
- Explication guidée des plateformes d'immatriculation et de modification

À l'issue de la formation

- Quiz final d'acquisition des compétences
- Attestation de fin de formation
- Certificat de réalisation
- Questionnaire de satisfaction à chaud

PROGRAMME DETAILLE

MODULE 1 – Les formes juridiques

Objectifs

- Distinguer EI / société
- Identifier responsabilités

Contenu

- EI
- Micro-entreprise
- EURL
- SASU
- SARL
- SAS

Tableau comparatif synthétique.

MODULE 2 – Régimes fiscaux et sociaux IR / IS

- Régime micro
- TNS vs assimilé salarié

MODULE 3 – Formalités d'immatriculation

- Guichet unique
- Pièces obligatoires
- Délais
- Coûts

Cas pratique :

Constitution d'un dossier fictif.

MODULE 4 – Obligations post-crétation

- Assurances
- Registres obligatoires
- Premières obligations sociales
- Affichages

Évaluation finale et questions

Quiz (10 questions)

Durée

4 heures

Tarif

350€ HT

Nombre de participants

1 à 8

Date

A définir

Lieu

En présentiel ou en distanciel
selon la zone géographique du
stagiaire

Moyen d'encadrement

Le responsable pédagogique est la formatrice de la formation. Elle bénéficie de plusieurs années d'expérience dans le droit des sociétés. L'ensemble des moyens d'encadrement respect les exigences de la qualité de la formation professionnelle.

Moyens techniques

Formation en visioconférence.
Il conviendra d'avoir un ordinateur, un téléphone, une connexion internet.

Delphine PERONNET

Professionnelle spécialisée dans les formalités juridiques, j'accompagne les entrepreneurs dans leurs démarches administratives.

J'ai développé des formations pratiques permettant de maîtriser les obligations juridiques essentielles à la création et à la gestion d'une entreprise.



06.61.25.88.90

contact@agencedesformalites.fr